Comptes Administratifs Pays de Barr



RAPPORT DE PRESENTATION

N° 002 / 02 / 2022

Origine : POLE MOYENS GENERAUX ET AFFAIRES JURIDIQUES

Instance : COMMISSIONS REUNIES

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES
Titre : DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGETS ANNEXES

L'intégralité des documents détaillés constituant les comptes administratifs (CA) de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes dont la synthèse est retracée au dossier d'analyse financière constituant l'annexe n°1 du présent rapport, sont téléchargeables sur le lien qui a été communiqué à l'ensemble des membres du Conseil de Communauté.

Ce document servira par ailleurs de base au mémoire explicatif prévu à l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dont la production a été introduite par la Loi NOTRe du 7 août 2015, exigeant désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Il est rappelé qu'en application de l'article L2541-13 alinéa 3 du CGCT, le Président est tenu de se retirer avant le vote. Il conviendra donc au préalable de procéder à la désignation du Président de séance pour l'examen des comptes conformément à l'article L2543-8 du même Code, cette fonction étant traditionnellement dévolue au Vice-Président délégué aux Finances.

DISPOSITIF SOUMIS A DELIBERATION

Sur proposition des Commissions Réunies en séance à la date du 5 avril 2022, le Conseil de Communauté sera par conséquent appelé à se prononcer sur l'adoption des comptes administratifs de l'exercice 2021 présentés par Monsieur le Président et les comptes de gestion du Comptable Public, sur la base des résultats globaux figurant dans le tableau récapitulatif constituant l'annexe n°2 du présent rapport.

En vertu des dispositions de l'article L2241-1 du CGCT, l'organe délibérant devra également statuer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières tel qu'il est annexé au Compte Administratif des budgets annexes des zones d'activités économiques et du budget principal.

Claude HAULLER Président

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021



Conseil de Communauté du 12 avril 2022

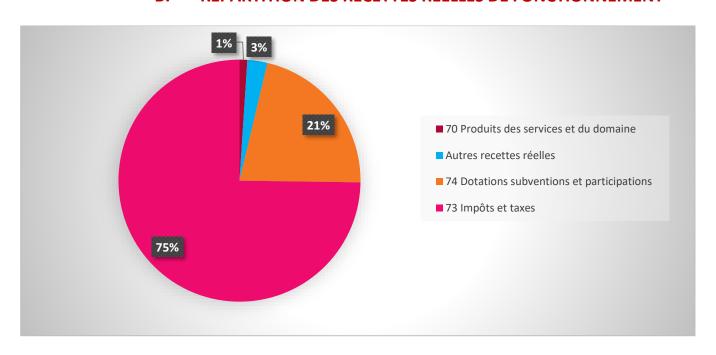
BUDGET PRINCIPAL 2021

I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

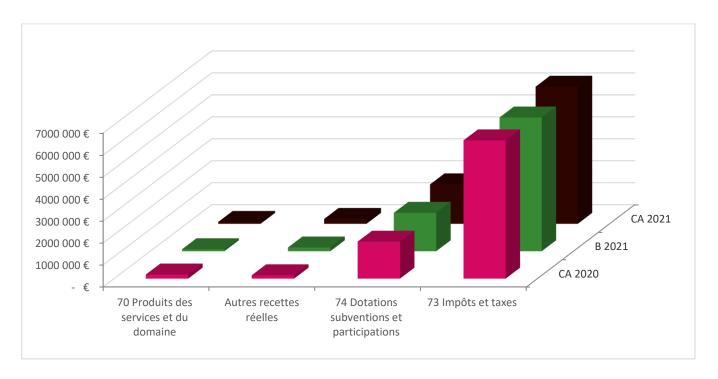
A. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2020	Budget 2021	CA 2021	% Conso.	Evolution CA N-1 / N
013 Atténuations de charges	18 436 €	15 000 €	8 897 €	59%	-52%
70 Produits des services et du domaine	185 724 €	90 000 €	87 006 €	97%	-53%
73 Impôts et taxes	6 294 683 €	6 089 496 €	6 243 784 €	103%	-1%
dont impôts locaux	4 814 238 €	2 808 321 €	2 815 924 €	100%	-42%
74 Dotations subv. et participations	1 683 234 €	1 748 535 €	1 795 944 €	103%	7%
dont dotation d'intercommunalité	454 167 €	446 000 €	445 710 €	100%	-2%
75 Autres produits de gestion courante	136 690 €	99 000 €	144 106 €	146%	5%
77 Produits exceptionnels	14 105 €	70 000 €	78 357 €	112%	NS
Recettes réelles de fonctionnement	8 332 873 €	8 112 531 €	8 358 568 €	103%	0%
042 Op. d'ord. de transf. entre sections	231 609 €	164 216 €	164 120 €	100%	-29%
002 Résultat reporté	4 204 213 €	5 051 663 €	5 051 663 €	100%	20%
Recettes totales de fonctionnement	12 768 694 €	13 328 410 €	13 574 350 €	102%	6%

B. REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



C. HISTOGRAMME PAR CHAPITRE



D. EXPLICATIONS

Les recettes de fonctionnement dont le montant total pour 2021 s'élève à 13 574 350 € contre 12 768 694 € en 2020, évoluent de +6 %. Ce pourcentage n'est, par ailleurs, pas significatif dans la mesure où les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice sont quasiment identiques à celles de 2020 avec un total de 8 358 568 € contre 8 332 873 €.

Le chapitre 013 – atténuations de charges d'un montant de 8 897 € reprend les indemnités journalières versées par la caisse d'assurance primaire maladie (CPAM) et les assurances statutaires (YVELIN et GRAS SAVOYE BERGER) lorsque les agents de la CCPB sont en arrêt maladie. La baisse de 52 % par rapport à l'année 2020 s'explique par la diminution du nombre d'agents en arrêt de travail au cours de l'année.

Le chapitre 70 - **produits des services et des domaines** d'un montant de **87 006** € englobe les recettes générées par les activités du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) et du service Animation et Jeunesse (SAJ), les locations des équipements de la Banque de matériel (BDM) ainsi que les refacturations de personnel aux communes ayant adhéré au pôle mutualisé déployé par la CCPB. Cependant, avec l'arrêt du service commun mutualisé « finances et ressources humaines » en 2020 et l'attente d'une décision consensuelle entre les communes

et la CCPB sur les modalités de mise en recouvrement de la recette correspondante à la refacturation de personnel, une minoration de 53 % de ces recettes est constatée en 2021 par rapport à 2020.

Le chapitre 73 - **impôts et taxes** d'un montant de **6 243 784** € regroupe l'ensemble des produits de fiscalité encaissés par la CCPB. Cette principale ressource représente 75 % du total des recettes réelles de ce chapitre. Elle correspond aux « impôts sur les ménages » avec la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non-bâties (TFPNB) et les impôts économiques avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe de séjour. L'évolution 2021 du chapitre à hauteur de -0,81 % est globalement peu significative par rapport à l'année 2020.

Le chapitre 74 — **dotations, subventions et participations** englobe la dotation globale de fonctionnement (DGF) composée de la dotation d'intercommunalité (DI) et de la dotation de compensation (DC), les diverses dotations de compensation versées par l'Etat ainsi que toutes les subventions et participations versées par des organismes extérieurs. En 2021, une augmentation de 7 % est constatée par rapport à l'année précédente avec un montant de **1 795 944 €** contre 1 683 234 € en 2020. Comparée à l'exercice 2020, la DI d'un montant de **445 710 €** ainsi que la DC d'un montant de **729 815 €** baissent de -2 %. Les participations versées par la Région (-34 %) et le Département (-25 %) correspondent aux actions menées par les services pour lesquelles un financement était possible. Les autres participations 2021 d'un montant de **230 284 €** sont versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), elles prennent en compte des soldes de subventions dues au titre des exercices 2019 et 2020 pour le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) et le Relais Petite Enfance.

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante reprend principalement les loyers perçus en contrepartie des locaux et des équipements sportifs mis à la disposition des établissements scolaires, des clubs sportifs et des associations, l'intéressement de 50% sur le résultat net consolidé de l'exercice N-1 enregistré par l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF) sur ses activités liées aux périscolaires et le remboursement par l'assurance des indemnités relatives aux sinistres. Cette année, les recettes liées à la fréquentation des salles

des équipements sportifs n'atteignent pas les mêmes proportions que celles d'avant la crise et baissent de 8% par rapport à 2020 (68 395 € contre 74 525 €). En revanche, la constatation des intéressements dus au titre des années 2020 et 2021 par l'AGF à hauteur de 50 693 € et 21 011 € contre 44 799 €, permettent une compensation partielle des pertes sur ce chapitre dont le total est de 144 106 € contre 136 690 € l'année précédente.

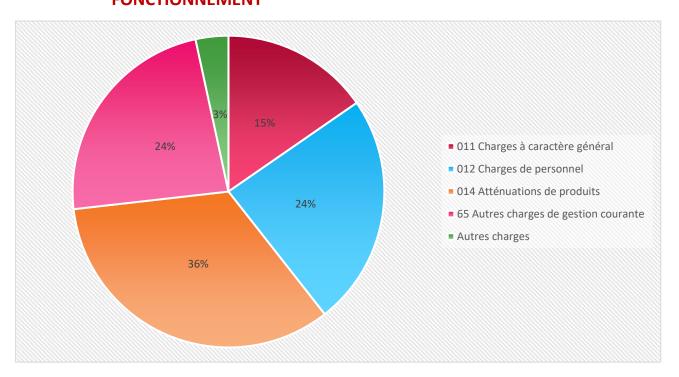
Le chapitre 77 - **produits exceptionnels** enregistre principalement les recettes correspondant aux libéralités versées par les partenaires des festivals organisés par la CCPB (Clair de Nuit et Clair de rue) et les annulations de mandats sur les exercices antérieurs. Les recettes augmentent considérablement (**78 357** € contre 14 105 €) car les partenaires financiers ont versé des participations destinées à l'organisation des deux festivals, à hauteur de **17 200** €. De plus, les demandes de dégrèvement de taxes foncières de la période 2018 à 2020, sur des bâtiments appartenant à la CCPB ont été accordées par le centre des impôts et ont permis de constater une recette exceptionnelle d'un montant de **52 800** €.

II. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

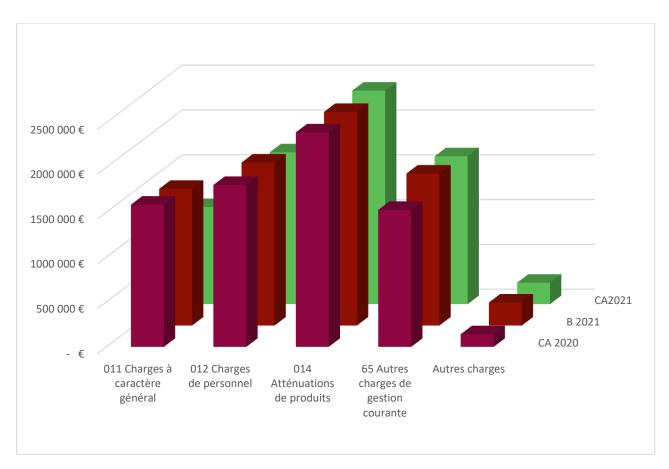
A. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE

Chapitre	CA 2020	Budgété 2021	CA 2021	% Conso	Evolution CA N-1 / N
011 Charges à caractère général	1 073 424 €	1 523 453 €	1 083 166 €	71%	1%
012 Charges de personnel	1 645 513 €	1 817 508 €	1 693 827 €	93%	3%
014 Atténuations de produits	2 382 365 €	2 381 550 €	2 381 129 €	100%	0%
022 Dépenses imprévues	0€	244 127 €	0€	100%	NS
65 Autres charges de gestion courante	1 324 174 €	1 694 371 €	1 649 526 €	97%	25%
66 Charges financières	65 632 €	58 200 €	57 909 €	100%	-12%
67 Charges exceptionnelles	53 112 €	197 620 €	180 964 €	92%	NS
68 Dotations aux provisions		500€	473 €	95%	NS
Dépenses réelles de fonctionnement	6 544 219 €	7 917 329 €	7 046 995 €	89%	8%
042 Opérations d'ordre	1 155 920 €	1 190 000 €	1 138 788 €	96%	-1%
3 Vir. à la section d'investissement	0€	4 221 081 €	0€	0%	NS
Dépenses totales de fonctionnement	7 700 139 €	13 328 410 €	8 185 782 €	61%	6%

B. REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



C. HISTOGRAMME PAR CHAPITRE



Avec un taux de réalisation de 61% par rapport aux prévisions 2021, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 8 185 782 € augmentent de 6 % par rapport à l'année 2020.

Le chapitre 011 – charges à caractère général représentant 15 % du total des dépenses réelles de fonctionnement, se compose des charges liées aux consommations de fluides (eau, électricité, gaz et chauffage), à l'achat de petit matériel et équipements, de documentation technique et professionnelle, de fournitures administratives ; des taxes foncières ; des charges relatives aux contrats de prestations lorsqu'une société extérieure ou un prestataire intervient à la place du personnel communautaire ; des locations immobilières, mobilières et charges locatives ; des différents contrats d'assurance, de maintenance, d'entretien des terrains, des bâtiments, du matériel roulant et de tout bien mobilier ; des honoraires, des remboursements des frais de déplacement, de mission et de formation des agents ; des frais de communications publicitaires, téléphoniques, de nettoyage des locaux, de transport et autres taxes assimilées aux activités des services. L'évolution par rapport à 2020 est de moins d'1 % avec un total de 1083 166 € contre 1 073 424 € l'année précédente.

Le chapitre 012 – **charges de personnel** correspond à 24 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement. Il se compose des charges salariales et patronales du personnel, son évolution par rapport à 2020 et de 3% et s'élève à **1 693 827 €** contre 1 645 513 € en 2020. La prévision 2021 était erronée car elle tenait encore compte des frais de personnel des agents qui ont fait l'objet d'un transfert à la suite de l'arrêt du service commun mutualisé « finances et ressources humaines » avec la Ville de Barr.

Représentant 36 % du volume total des dépenses réelles de fonctionnement, le chapitre 014 – atténuations de produits regroupe principalement le montant des attributions de compensation versées aux communes membres (1 895 974 €) mais également les fonds nationaux de garantie des ressources (FNGIR) et de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Le chapitre 65 – **autres charges de gestion courante** soit 24 % du total des dépenses réelles de fonctionnement, tient compte de toutes les dépenses liées aux renouvellements de licences et de logiciel, aux rémunérations et frais de formation des élus communautaires, aux versements de subventions aux associations et/ou participations aux organismes auxquels la

CCPB a adhéré. Cette année, le montant des dépenses du chapitre augmente de 25% car un reliquat de trois années de contribution annuelle au SDEA a été versé.

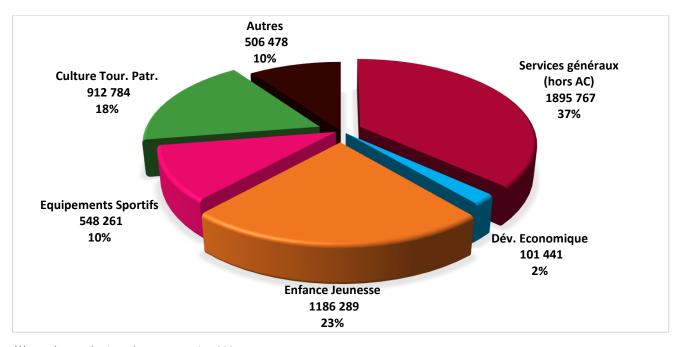
Les deux derniers chapitres représentant 3 % des dépenses réelles de fonctionnement sont les intérêts des emprunts qui sont repris au chapitre 66 – **charges financières** et enfin le chapitre 67 – **charges exceptionnelles** qui enregistre les charges non récurrentes qui ont un caractère exceptionnel, les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes ainsi que d'éventuelles régularisations de mandats annulant un titre de recettes établi sur un exercice antérieur et clos. L'évolution du chapitre 67 résulte des deux versements opérés pour l'équilibre de deux budgets annexes à savoir :

Aire d'accueil des gens du voyage : 94 000 € (13 500 € en 2020)
 Camping du Hohwald : 46 000€ (25 000€ en 2020)

Le montant total de ce chapitre est de 180 964 € contre 53 112 €.

Une répartition par service et des informations complémentaires sont communiquées ciaprès.

D. REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2021 PAR SERVICE



(*) sans les attributions de compensation 2021

E. HISTOGRAMME PAR SERVICE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



F. EXPLICATIONS

1) Services Généraux :

Les dépenses de ce service représentent une quote-part de 37 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2021, avec un total de 3 791 741 € en légère augmentation (+3 %) par rapport à 2020, ce service intègre les attributions de compensation (AC) versées aux communes membres (cf. supra), les rémunérations des élus communautaires, du personnel de la direction générale et des services (affaires juridiques, finances, ressources humaines, communication et aménagement), les charges générales du siège social de la CCPB, les frais de réception ainsi que les dépenses complémentaires engagées dans le cadre de la crise sanitaire (masques, lingettes, produits désinfectants et gel hydroalcoolique) qui sont désormais pérennes mais moins importantes qu'en 2020.

2) Développement économique :

Ce service prend en compte les frais relatifs à l'entretien courant des zones d'activités et à la politique locale du commerce. Il représente 2 % des dépenses réelles de fonctionnement avec un montant de **101 441 €**. La variation annuelle entre 2020 et 2021 est de -8 % et s'explique par une baisse des frais d'entretien des terrains.

3) Enfance jeunesse :

Le service Enfance Jeunesse regroupe le service Animation et Jeunesse, le Relais Petite Enfance et la gestion administrative des équipements périscolaires. Les dépenses réelles 2021 sont de **1 186 289** € contre 1 033 064 € en 2020 et représentent 23% des dépenses réelles totales. Elles progressent de 15% par rapport à l'année précédente car, d'une part, la quotité du travail de la chef de service est de 80% sur l'année entière, le coût des activités organisées par le SAJ durant les vacances scolaires a augmenté de 13% et enfin, la subvention versée à l'AGF au titre de l'année 2021 passe de **694 773** € à 632 440 € soit une progression de 10%.

4) Equipements sportifs

Les équipements sportifs regroupent l'ensemble des installations sportives communautaires situés à Barr, Epfig et Dambach-La-Ville qui sont mises à disposition des établissements scolaires, des clubs et des associations sportives. Les dépenses du service en 2021 représentent 10 % du total des dépenses réelles de fonctionnement et baissent de 11 % avec un coût d'un montant de 548 261 € contre 614 019 € en 2020. Cette minoration s'explique principalement par la réaffectation des charges de personnel de certains agents au niveau des services généraux ainsi que des économies réalisées sur les contrats de maintenance des différents sites.

5) Culture Tourisme et Patrimoine

Cette rubrique regroupe les coûts liés au fonctionnement du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) d'Andlau, les événements et festivals, « Clair de Nuit » et « Clair de rue » dont 2021 fut la première édition ; toutes les opérations dévolues à la culture, le marketing et la communication, le tourisme et sa promotion, notamment le partenariat avec les offices de tourisme du territoire ainsi que les charges salariales supportés par la CCPB pour la gestion des campings et plus particulièrement celui situé sur la commune du Hohwald qui fait l'objet d'un budget annexe. Ce poste d'un montant de 912 784 € en 2021 contre 829 863 € l'année précédente représente 18% des dépenses réelles de fonctionnement. Son coût progresse de 10 % par rapport à 2020 en raison principalement de la réouverture du camping dont l'activité a conduit au versement d'une subvention d'équilibre pour abonder le budget annexe (cf. supra.), des coûts liés à l'organisation des deux festivals annuels dont l'édition 2020 avait été annulée. En revanche, le coût du CIP est en légère baisse par rapport à 2020 avec -4 % et un montant pour l'année de 432 317 € contre 449 558 €.

Le montant de la subvention allouée à l'Office de tourisme du Pays de Barr en 2021 est de **300 000 €.** Cependant, le montant figurant au compte administratif est de 333 000 € car un solde de 33 000 € correspondant au quatrième acompte de la subvention attendue au titre de 2020 a été versée cette année.

6) Autres

Le poste « Autres » reprend les dépenses des services Urbanisme, Environnement, Mobilité, Circulations douces, Banque de matériel, Réhabilitation et prévention des cours d'eaux et Transport à la demande. En 2021, le coût du service représente 10% des dépenses réelles de fonctionnement avec un montant de 506 478 € contre 216 555 € l'année précédente. Cette importante hausse est occasionnée par le paiement d'un reliquat de trois années de contributions annuelles dues au SDEA au titre du transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI et des alinéas 1, 5 et 8. L'alinéa 2 de la compétence ayant été transféré au SMEAS.

III. RESULTATS ET RATIOS DE FONCTIONNEMENT

A. RESULTAT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	8 848 248 €	8 564 482 €	8 522 688 €
Dépenses de fonctionnement	8 209 761 €	7 700 139 €	8 185 782 €
Résultat brut de fonctionnement	638 487 €	864 343 €	336 905 €
Excédent reporté de N-1	3 565 725 €	4 204 213 €	5 051 663 €
Excédent global de fonctionnement	4 204 213 €	5 068 555 €	5 388 568 €

B. EPARGNE

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement	8 675 826 €	8 332 873 €	8 358 568 €
Dépenses réelles de fonctionnement	6 764 918 €	6 544 219 €	7 046 995 €
Epargne brute	1 910 909 €	1 788 654 €	1 311 573 €
Remboursement du K de la dette	284 353 €	233 644 €	186 823 €
Epargne nette	1 626 555 €	1 555 010 €	1 124 750 €

C. RATIOS

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Nombre d'habitants	24 640	24 757	24 775
Potentiel d'épargne brute	22,03%	21,47%	15,69%
DRF / Habitant	275€	264€	284 €
Impôts / Habitant	195€	194€	114 €
RRF / Habitant	352€	337€	337 €
DGF / Habitant	49€	47€	48€
Dépenses personnel / Habitant	65€	66€	68€
(DRF + Remboursement en K) / RRF	81%	81%	87%

D. EXPLICATIONS

Au regard de la gestion financière de l'exercice 2021, la Communauté de Communes dégage un résultat de fonctionnement excédentaire en baisse de 61 % par rapport à 2020, **336 905 €** contre 864 343 €.

Son résultat de fonctionnement cumulé incluant l'excédent de l'année précédente permet de constater au titre de l'exercice, un résultat excédentaire estimé à **5 388 568 €** contre 5 068 555 € l'année précédente soit une évolution de 6%.

Les épargnes brute et nette constatées en 2021 sont également en baisse de -27 % et -28 % par rapport à 2020. La première s'élève à **1 311 573** € contre 1 788 657 € et la deuxième à **1 124 750** € contre 1 555 010 €, l'année précédente.

Ces deux indicateurs financiers sont à surveiller sachant que l'objectif est de maintenir un équilibre financier, de dégager les ressources financières nécessaires et suffisantes au bon fonctionnement de la CCPB. Toutefois, avec des dépenses qui évoluent dans les mêmes proportions que les recettes, la tendance vers un retour à une situation financière plus favorable ne pourra pas être envisageable sur la durée de la mandature sans le déploiement d'une véritable stratégie financière complétée par des outils prospectifs mais également de contrôle interne.

De plus, le projet de territoire et le pacte financier et fiscal qui l'accompagne, votés lors de la séance extraordinaire du conseil de communauté le 26 octobre 2021, ont défini les principaux projets politiques de la mandature ainsi que les moyens qui seront déployés sur cette période. Les objectifs majeurs de la stratégie étant l'optimisation des ressources couplée à la maitrise des coûts.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2020	В 2021	CA 2021	% Conso.	Evolution CA N-1 / N
10 Dotations, fonds divers et réserves	76 998 €	76 893 €	94 891 €	123%	23%
13 Subventions d'investissement	17 954 €	8 500 €	23 275 €	274%	30%
204 Subventions d'équipement	400€				
23 Immobilisations en cours		41 000 €	40 345 €	98%	NS
Recettes réelles d'investissement	95 352 €	126 393 €	158 511 €	125%	66%
040 Opérations d'ordre	1 155 920 €	1 190 000 €	1 138 788 €	96%	-1%
041 Opérations Patrimoniales	13 124 €	91 000 €			NS
021 Vir. de la sect. de fonctionnement		4 221 081 €		0%	NS
001 Résultat d'investissement reporté	1 161 060 €				
Recettes totales d'investissement	2 425 456 €	5 628 474 €	1 297 298 €	23%	-47%

Le volume des recettes d'investissement constaté en 2021 baisse très fortement (-47 %). Ces recettes correspondent au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui est une dotation de compensation versée par l'Etat à hauteur de 16,404% du montant des dépenses d'investissement éligibles pour lesquelles les collectivités ne peuvent déduire la TVA. Cette dotation d'un montant de 77 998 € est versée trimestriellement, mais également à la couverture du déficit d'investissement de l'année 2021 à hauteur de 16 892 €, et, enfin, à différentes subventions d'investissement d'un montant total de 23 275 €. Cette somme a été octroyée dans le cadre des opérations d'investissement engagées par le service Enfance et jeunesse au titre du soutien aux cantines scolaires (2 484 €), le CIP au titre des projets de l'année (2 028 €) et pour finir, la Direction de l'Aménagement avec son programme dédié à la mise en place d'emplacements de vélos (18 763 €). Le montant de 40 345 € figurant au chapitre 23 – immobilisations en cours vient régulariser comptablement une avance versée en 2013 ayant pour contrepartie une dépense inscrite au chapitre 67 – charges exceptionnelles.

B. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	CA 2020	Budget 2021	CA 2021	% Conso.	Evolution CA N-1 / N
020 Dépenses imprévues	0€	31 611 €	0€	0%	NS
13 Subventions d'investissement reçues	0€	1 700 €	1 680 €	99%	NS
16 Emprunts et dettes assimilées	233 644 €	684 000 €	186 823 €	27%	-20%
20 Immobilisations incorporelles	78 806 €	284 808 €	46 448 €	16%	-41%
204 Subventions d'équipement versées	1 429 254 €	962 365 €	327 518 €	34%	-77%
21 Immobilisations corporelles	428 579 €	2 654 588 €	830 206 €	31%	94%
23 Immobilisations en cours	27 332 €	737 294 €	1 728 €	0%	-94%
Dépenses réelles d'investissement	1 963 971 €	4 639 055 €	1 394 403 €	30%	-29%
040 Opérations d'ordre	231 609 €	164 216 €	164 120 €	100%	-29%
041 Opérations Patrimoniales	13 124 €	91 000 €	0€	0%	NS
001 Résultat d'investissement reporté		16 892 €	16 892 €	100%	NS
Dépenses totales d'investissement	2 208 704 €	4 911 163 €	1 575 415 €	32%	-29%

Avec un taux de réalisation de 32%, les programmes d'investissement inscrits sur l'année n'ont pas pu être réalisés mais seront reportés en vue d'une réalisation sur la durée restante du mandat. Le montant de 1 680 € figurant au chapitre 13 - subventions d'investissement reçues, correspond à la régularisation de la facturation établie au nom de la Ville de Barr concernant le nombre d'utilisateurs du logiciel mutualisé Ciril Ressources Humaines. La somme de 186 823 € du chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées représente le montant du capital remboursé sur les emprunts contractés pour le financement des salles de sport. Au chapitre 20 – immobilisations corporelles sont inscrites les dépenses relatives à l'acquisition des logiciels et au renouvellement des noms de domaine ainsi que la contribution annuelle versée à l'ADEUS pour l'accompagnement et le suivi du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Le total de **327 518 €** du chapitre 204 – **subventions d'équipement versées,** récapitule les participations versées aux communes au titre de l'ancien pacte financier et fiscal (44 957 €) ainsi que deux participations versées à la Région. La première est destinée au déploiement du Très Haut Débit sur la commune de Dambach-La-Ville (269 150 €) et la seconde est une quotepart du fonds de résistance (9 679 €) qui a été mis en place pour venir en soutien des entreprises en grande difficulté financière durant la crise sanitaire.

V. RESULTATS ET RATIOS D'INVESTISSEMENT

A. RESULTAT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes d'investissement	1 708 190 €	1 264 396 €	1 297 298 €
Dépenses d'investissement	1 738 807 €	2 442 348 €	1 575 415 €
Résultat brut d'investissement	-30 617 €	-1 177 952 €	-278 117 €
Excédent reporté de N-1	1 191 677 €	1 161 060 €	
Excédent global d'investissement	1 161 060 €	-16 892 €	-278 117 €

B. RATIOS

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Nombre d'habitants	24 640	24 757	24 775
Dépenses d'équipement / Habitants	59€	99€	64 €
Encours de la dette / Habitants	184€	153€	124€
Dépenses d'équipement / RRF	17%	29%	19%
Encours de la dette / RRF	52%	46%	38%

C. EXPLICATIONS

Le résultat d'investissement 2021 est comme l'année précédente déficitaire et s'élève à - 278 117 € contre - 16 892 € en 2020. Il sera en priorité couvert par une quote-part du résultat de fonctionnement excédentaire constaté en 2021. Les restes à réaliser 2021 sont valorisés à hauteur de 249 133,20€ pour les dépenses et 36 920 € pour les recettes.

Jusqu'à présent, la CCPB utilisait ses fonds propres pour le financement des différents projets d'investissement qu'elle réalisait. Cependant, au regard de la programmation pluriannuelle des investissements de la période de 2021-2026 estimée à plus 16 millions d'euros et que deux nouvelles zones d'activités érigées en budgets annexes sont en cours de réalisation, la mobilisation de nouveaux emprunts sera la prochaine étape à envisager pour la conduite et la réalisation des projets structurants communautaires.

BUDGETS ANNEXES 2021

I. REGIE DES ORDURES MENAGERES

A. EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION	DEPENSES D'EXPLOITATION		N
011 Charges à caractère général	3 070 997 €	70 Produits des services	3 072 234 €
67 Charges exceptionnelles	2 652 €	77 Produits exceptionnels	13 022 €
68 Dotations aux provisions	6 152 €	Résultat reporté N-1	112 277 €
Dépenses d'exploitation	3 079 800 €	Recettes d'exploitation	3 203 684 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEME	NT
21 Immobilisations corporelles	0€	Résultat reporté N-1	5 655 €
Dépenses d'investissement	0€	Recettes d'investissement	5 655 €

C. RESULTAT

	CA 2020	CA 2021
Recettes d'exploitation	2 798 611 €	3 091 408 €
Dépenses d'exploitation	3 115 330 €	3 079 800 €
Résultat brut d'exploitation	-316 719 €	11 607 €
Excédent reporté de N-1	428 995 €	112 277 €
Excédent global d'exploitation	112 277 €	123 884 €
Recettes d'investissement	0€	0€
Dépenses d'investissement	0€	0€
Résultat brut d'investissement	0€	0€
Excédent reporté de N-1	5 655 €	5 655 €
Excédent global d'investissement	5 655 €	5 655 €
Résultat global	117 932 €	129 539 €

Ce budget de transition est géré par le SMICTOM qui établit la facturation au nom de la CCPB qui lui reverse les recettes encaissées sous la forme d'une redevance semestrielle.

II. AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	92 765 €	70 Produits des services	17 375 €
65 Charges de gestion courante	205€	74 Dotations et subventions	129 344 €
Dépenses réelles de fonctionnement	92 970 €	Recettes réelles de fonctionnement	146 719 €
002 Résultat reporté (déficit)	24 444 €		
Dépenses totales de fonctionnement	117 413 €	Recettes totales de fonctionnement	146 719 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	3 990 €	16 Emprunts et dettes assimilées	3 750 €
Dépenses réelles d'investissement	3 990 €	Recettes réelles d'investissement	3 750 €
		001 Résultat reporté (excédent)	1 350 €
Dépenses totales d'investissement	3 990 €	Recettes totales d'investissement	5 100 €

C. RESULTAT

CI RESOLIAI		
	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	59 049 €	146 719 €
Dépenses de fonctionnement	83 492 €	92 970 €
Résultat brut de fonctionnement	-24 444 €	53 749 €
Déficit reporté de N-1	0€	-24 444 €
Déficit global de fonctionnement	-24 444 €	29 305 €
Recettes d'investissement	6 450 €	3 750 €
Dépenses d'investissement	5 100 €	3 990 €
Résultat brut d'investissement	1 350 €	-240 €
Déficit reporté de N-1	0€	1 350 €
Excédent global d'investissement	1 350 €	1 110 €
Résultat global	-23 094 €	30 415 €

Puisque les recettes ne couvrent pas les dépenses, une subvention d'un montant de **94 000 €** a été versée par le budget principal.

III. GESTION DES CAMPINGS

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	21 919 €	70 Produits des services	22 741 €
012 Charges de personnel	12 792 €	74 Dotations et participations	46 000 €
65 Autres charges de gestion courante	1 075 €	75 Aut. produits de gestion courante	109€
68 Dotations aux provisions	649€	9 € 78 Produits exceptionnels	
Dépenses réelles de fonctionnement	36 435 €	5 € Recettes réelles de fonctionnement	
		002 Résultat reporté (excédent)	3 808 €
Dépenses totales de fonctionnement	36 435 €	Recettes totales de fonctionnement	73 306 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
21 Immobilisations corporelles	2 158 €		
Dépenses réelles d'investissement	2 158 €	Recettes réelles d'investissement	0€
		002 Résultat reporté (excédent)	19 685 €
Dépenses totales d'investissement	2 158 €	Recettes totales d'investissement	19 685 €

C. RESULTAT

	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	34 795 €	69 498 €
Dépenses de fonctionnement	31 987 €	36 435 €
Résultat brut de fonctionnement	2 808 €	33 063 €
Résultat reporté de N-1	1 000 €	3 808 €
Déficit global de fonctionnement	3 808 €	36 871 €
Recettes d'investissement	0€	0€
Dépenses d'investissement	6 150 €	2 158 €
Résultat brut d'investissement	-6 150 €	-2 158 €
Déficit reporté de N-1	25 835 €	19 685 €
Excédent global d'investissement	19 685 €	17 527 €
Résultat global	23 493 €	54 398 €

Puisque les recettes ne couvrent pas les dépenses, une subvention d'un montant de **46 000 €** a été versée par le budget principal.

IV. AIRE DE CAMPING CARS

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	22€	70 Produits des services	0€
Dépenses réelles de fonctionnement	22 €	Recettes réelles de fonctionnement	0€
		002 Résultat reporté (excédent)	0€
Dépenses totales de fonctionnement	22 €	Recettes totales de fonctionnement	0€

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
20 Immobilisations incorporelles	5 100 €	16 Emprunts et dettes assimilées	0€
21 Immobilisations corporelles	326 156 €		
Dépenses réelles d'investissement	330 536 €	Recettes réelles d'investissement	0€
Dépenses totales d'investissement	330 536 €	Recettes totales d'investissement	0€

C. RESULTAT

	CA 2021
Recettes de fonctionnement	0€
Dépenses de fonctionnement	22€
Résultat brut de fonctionnement	-22 €
Déficit reporté de N-1	0€
Déficit global de fonctionnement	-22 €
Recettes d'investissement	0€
Dépenses d'investissement	330 536 €
Résultat brut d'investissement	-330 536 €
Déficit reporté de N-1	0€
Excédent global d'investissement	-330 536 €
Résultat global	-330 558€

En 2021, seuls les travaux d'aménagement et d'équipement des deux aires de camping-cars sont représentés. Le financement sera assuré par une avance remboursable versée par le budget principal.

V.PAP : PARC D'ACTIVITES DU PIEMONT (ZAE BARR)

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	8 355 €	70 Produits des services	293 576 €
66 Charges Financières	52 318 €	77 Produits exceptionnels	34 694 €
Dépenses réelles de fonctionnement	60 673 €	3 € Recettes réelles de fonctionnement	
042 Opérations d'ordre	1 855 722 €	042 Opérations d'ordre	1 672 251 €
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sect.	52 318 €	043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sect.	52 318€
002 Résultat reporté (déficit)	989 673 €		
Dépenses totales de fonctionnement	2 958 386 €	Recettes totales de fonctionnement	2 052 838 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
16 Emprunts et dettes assimilées	464 350 €	16 Emprunts et dettes assimilées	20 000 €
		27 Autres immobilisations financières	10 000 €
Dépenses réelles d'investissement	464 350 €	Recettes réelles d'investissement	30 000 €
040 Op. d'ordre de transfert entre section	1 672 251 €	040 Op. d'ordre de transfert entre section	1 855 722 €
		001 Résultat reporté (excédent)	
Dépenses totales de fonctionnement	2 136 601 €	Recettes totales de fonctionnement	2 162 293 €

	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	1 937 277 €	2 052 838 €
Dépenses de fonctionnement	1 977 205 €	1 968 713 €
Résultat de fonctionnement	-39 928 €	84 125 €
Déficit reporté de N-1	-949 745 €	-989 673 €
Déficit global de fonctionnement	-989 673 €	-905 547 €
Recettes d'investissement	1 858 113 €	1 885 722 €
Dépenses d'investissement	2 355 480 €	2 136 601 €
Résultat d'investissement	-497 367 €	-250 879 €
Excédent reporté de N-1	773 938 €	276 571 €
Excédent global d'investissement	276 571 €	25 692 €
Résultat global	-713 102 €	-879 856 €

VI. PAAC : PARC D'ACTIVITES D'ALSACE CENTRALE (ZAE DU BERNSTEIN)

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	11 055 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	11 055 €	Recettes réelles de fonctionnement	0€
042 Opérations d'ordre	6 675 058 €	042 Opérations d'ordre	6 686 112 €
002 Résultat reporté (déficit)	431 265 €		
Dépenses totales de fonctionnement	7 117 378 €	Recettes totales de fonctionnement	6 686 112 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	0€	Recettes réelles d'investissement	0€
040 Opérations d'ordre	6 686 112 €	040 Opérations d'ordre	6 675 058 €
001 Résultat reporté (déficit)	1 120 029 €		
Dépenses totales d'investissement	7 806 142 €	Recettes totales d'investissement	6 675 058 €

	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	6 703 773 €	6 686 112 €
Dépenses de fonctionnement	6 798 424 €	6 686 112 €
Résultat de fonctionnement	-94 651 €	0€
Déficit reporté de N-1	-336 614 €	-431 265 €
Résultat global de fonctionnement	-431 265 €	-431 265 €
Recettes d'investissement	6 656 918 €	6 675 058 €
Dépenses d'investissement	6 703 773 €	6 686 112 €
Résultat d'investissement	-46 856 €	-11 055 €
Déficit reporté de N-1	-1 073 174 €	-1 120 029 €
Résultat global d'investissement	-1 120 029 €	-1 131 084 €
Résultat global	-1 551 294 €	-1 562 349 €

VII. ZA DU MUCKENTAL OUEST

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	31 088 €	70 Produits des services	26 676 €
		75 Recettes de gestion courante	1€
Dépenses réelles de fonctionnement	31 088 €	Recettes réelles de fonctionnement	26 677 €
042 Opérations d'ordre	6 036 €	042 Opérations d'ordre	28 893 €
Dépenses totales de fonctionnement	37 124 €	Recettes totales de fonctionnement	55 569 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	0€	Recettes réelles d'investissement	0€
040 Opérations d'ordre	28 893 €	040 Opérations d'ordre	6 036 €
001 Résultat reporté (déficit)	6 036 €		
Dépenses totales d'investissement	34 929 €	Recettes totales d'investissement	6 036 €

	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	177 785 €	55 569 €
Dépenses de fonctionnement	177 785 €	37 124 €
Résultat brut de fonctionnement	0€	18 445 €
Résultat reporté de N-1	0€	0€
Déficit global de fonctionnement	0€	18 445 €
Recettes d'investissement	176 385 €	6 036 €
Dépenses d'investissement	177 785 €	28 893 €
Résultat brut d'investissement	-1 400 €	-22 857 €
Excédent reporté de N-1	-4 636 €	-6 036 €
Excédent global d'investissement	-6 036 €	-28 893 €
Résultat global	-6 036 €	-10 448 €

VIII. ZAE DU WASEN – TRANCHE 2

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEME	NT
011 Charges à caractère général	31 422 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	31 422 €	Recettes réelles de fonctionnement	0€
042 Opérations d'ordre		042 Opérations d'ordre	31 422 €
Dépenses totales de fonctionnement	31 422 €	Recettes totales de fonctionnement	31 422 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	0€	Recettes réelles d'investissement	0€
040 Opérations d'ordre	31 422 €		
Dépenses totales d'investissement	31 422 €	Recettes totales d'investissement	0€

	CA 2021
Recettes de fonctionnement	31 422 €
Dépenses de fonctionnement	31 422 €
Résultat brut de fonctionnement	0€
Résultat reporté de N-1	0€
Déficit global de fonctionnement	0€
Recettes d'investissement	0€
Dépenses d'investissement	31 422 €
Résultat brut d'investissement	-31 422 €
Excédent reporté de N-1	0€
Excédent global d'investissement	-31 422 €
Résultat global	-31 422 €

IX. ZAE DU HECKENGARTEN (ZELLWILLER)

A. FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMEN	NT
011 Charges à caractère général	36 009 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	36 009 €	Recettes réelles de fonctionnement	0€
		042 Opérations d'ordre	36 009 €
Dépenses totales de fonctionnement	36 009 €	Recettes totales de fonctionnement	36 009 €

B. INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	0€	Recettes réelles d'investissement	0€
040 Opérations d'ordre	36 009 €		
Dépenses totales d'investissement	36 009 €	Recettes totales d'investissement	0€

	CA 2021
Recettes de fonctionnement	36 009 €
Dépenses de fonctionnement	36 009 €
Résultat brut de fonctionnement	0€
Résultat reporté de N-1	0€
Déficit global de fonctionnement	0€
Recettes d'investissement	0€
Dépenses d'investissement	36 009 €
Résultat brut d'investissement	-36 009 €
Excédent reporté de N-1	0€
Excédent global d'investissement	-36 009 €
Résultat global	-36 009 €

ANNEXE 2 AU RAPPORT N° 002 / 02 /2022

Comptes administratifs 2021	BUDGET PRINCIPAL	BA REGIE ORDURES MENAGERES	BA AIRE ACCUEIL GENS VOYAGE	BA CAMPINGS	BA AIRES DE CAMPING-CARS	CA CONSOLIDE S/TOTAL 1
Section de fonctionnement						
Recettes réelles	8 358 568 €	3 091 408 €	146 719 €	69 498 €	0€	11 666 192 €
Dépenses réelles	7 046 995 €	3 079 800 €	92 970 €	36 435 €	22 €	10 256 222 €
Epargne brute	1 311 573 €	11 607 €	53 749 €	33 063 €	-22 €	1 409 970 €
Recettes totales	13 574 350 €	3 203 684 €	146 719 €	73 306 €	0€	16 998 059 €
Dépenses totales	8 185 782 €	3 079 800 €	117 413 €	36 435 €	22€	11 419 453 €
Résultat de la section	5 388 568 €	123 884 €	29 305 €	36 871 €	-22 €	5 578 606 €
Section d'investissement						
Recettes réelles	158 511 €	0€	3 750 €	0€	0€	162 261 €
Dépenses réelles	1 411 295 €	0€	3 990 €	2 158 €	330 536 €	1 747 980 €
Recettes totales	1 297 298 €	5 655 €	5 100 €	19 685 €	0€	1 327 739 €
Dépenses totales	1 575 415 €	0€	3 990 €	2 158 €	330 536 €	1 912 100 €
Résultat de la section	-278 117 €	5 655 €	1 110 €	17 527 €	-330 536 €	-584 361 €
Recettes totales	14 871 648 €	3 209 339 €	151 819 €	92 991 €	0€	18 325 798 €
Dépenses totales	9 761 197 €	3 079 800 €	121 403 €	38 593 €	330 558 €	13 331 553 €
Résultat cumulé	5 110 451 €	129 539 €	30 415 €	54 398 €	-330 558 €	4 994 245 €

Comptes administratifs 2021	BA ZAE BARR (PAP)	BA ZA BERNSTEIN (PAAC)	BA ZA MUCKENTAL OUEST	BA ZA WASEN Tranche 2	BA ZA HECKENGARTEN	TOTAL CA CONSOLIDE 2021
Section de fonctionnement						
Recettes réelles	328 270 €	0€	26 677 €	0€	0€	12 021 138 €
Dépenses réelles	60 673 €	11 055 €	31 088 €	31 422 €	36 009 €	10 426 469 €
Epargne brute	267 596 €	-11 055 €	-4 412 €	-31 422 €	-36 009 €	1 594 670 €
Recettes totales	2 052 838 €	6 686 112 €	55 569 €	31 422 €	36 009 €	25 860 010 €
Dépenses totales	2 958 386 €	7 117 378 €	37 124 €	31 422 €	36 009 €	21 599 771 €
Résultat de la section	-905 547 €	-431 265 €	18 445 €	0€	0€	4 260 239 €
Section d'investissement						
Recettes réelles	30 000 €	0€	0€	0€	0€	192 261 €
Dépenses réelles	464 350 €	0€	0€	0€	0€	2 212 329 €
Recettes totales	2 162 293 €	6 675 058 €	6 036 €	0€	0€	10 171 125 €
Dépenses totales	2 136 601 €	7 806 142 €	34 929 €	31 422 €	36 009 €	11 957 202 €
Résultat de la section	25 692 €	-1 131 084 €	-28 893 €	-31 422 €	-36 009 €	-1 786 077 €
Recettes totales	4 215 131 €	13 361 170 €	61 605 €	31 422 €	36 009 €	36 031 135 €
Dépenses totales	5 094 986 €	14 923 519 €	72 053 €	62 844 €	72 018 €	33 556 973 €
Résultat cumulé	-879 856 €	-1 562 349 €	-10 448 €	-31 422 €	-36 009 €	2 474 162 €